



HÔTEL DE VILLE

Direction Générale des Services  
N° tél. : 01.69.49.76.31  
N/Réf. : NDA/MR/SM

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le 7/1/2011 et de la publication le 7/1/2011.  
Le Maire



Arrêté n° 2011/3

**OBJET** : Arrêté de Délégation de fonctions et de signature durant l'absence de M. Claude POTHION, 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, à Mme Nicole LAMOTH, 1<sup>er</sup> Adjoint.

Le Député-Maire de la commune d'Yerres.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-18.

VU l'arrêté n° 2008/124 (série A) du 17 mars 2008 accordant à M. Claude POTHION, Adjoint au Maire, délégation pour toutes les questions relatives aux finances.

CONSIDERANT que M. Claude POTHION est empêché durant la période du 17 au 23 janvier 2011 inclus.

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Nicole LAMOTH, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, remplace durant la période du 17 au 23 janvier 2011 inclus, provisoirement M. Claude POTHION, 5<sup>ème</sup> Adjoint au maire, dans la plénitude de ses fonctions. Elle reçoit donc délégation de fonctions et de signature pour traiter les affaires correspondantes.

**Article 2** : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal.
- aux intéressés.

Fait à Yerres, le 6 janvier 2011

Le Député-Maire,



Clas DUPONT-AIGNAN  
Président du Val d'Yerres  
Communauté d'Agglomération

Accusé de réception en préfecture  
01335 YERRES Cedex  
091-219106911-20110106-2011-3-AR  
Tél : 01 69 49 76 00  
Date de signature : -  
Fax : 01 69 48 63 95  
Date de réception : 07/01/2011

